

## Regards sur les migrations aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles en Rhône-Alpes

Sylvie Schweitzer, Renaud Chaplain, Dalila Berbagui et Émilie Elongbil-Ewane

---



**Édition électronique**

URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/220>

DOI : 10.4000/hommesmigrations.220

ISSN : 2262-3353

**Éditeur**

Musée national de l'histoire de l'immigration

**Édition imprimée**

Date de publication : 1 mars 2009

Pagination : 32-46

ISSN : 1142-852X

**Référence électronique**

Sylvie Schweitzer, Renaud Chaplain, Dalila Berbagui et Émilie Elongbil-Ewane, « Regards sur les migrations aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles en Rhône-Alpes », *Hommes & migrations* [En ligne], 1278 | 2009, mis en ligne le 29 mai 2013, consulté le 19 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/hommesmigrations/220> ; DOI : 10.4000/hommesmigrations.220

---

# Regards sur les migrations aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles en Rhône-Alpes

Par Sylvie Schweitzer,  
professeure d'histoire contemporaine, université Lyon-II, et membre du LARHRA.  
Et l'équipe : Renaud Chaplain, Dalila Berbagui et Émilie Elongbil-Ewane.



Épicerie de la rue Saint-Laurent, photographie, vers 1950  
© D. R. / photo : Collection Musée dauphinois – Grenoble

**Fortement industrialisée et donc avide de main-d'œuvre étrangère bon marché, la région Rhône-Alpes a depuis toujours une forte tradition migratoire. L'immigration a d'abord été surtout frontalière, avant de s'étendre à des nations très diverses. À noter, le caractère familial de cette immigration, où le nombre de femmes, enfants et personnes âgées a toujours été élevé.**

Entité administrative sans réelle cohésion historique ou géographique, la région Rhône-Alpes englobe des territoires très différents sur huit départements. Coexistent des zones fortement urbanisées (Rhône, Loire, Isère), des départements à dominante rurale (Ardèche, Drôme, Ain) et deux départements de montagne (Savoie et Haute-Savoie) – dont les habitants constituent des étrangers en France jusqu'en 1860.

Dans le Rhône, la Loire, l'Isère et les Savoie, l'industrialisation accélérée à partir des années 1880 installe un tissu d'entreprises de toutes tailles et avides de main-d'œuvre peu qualifiée, peu revendicative et mal payée, autrement dit des étrangers, mais aussi des étrangères. L'épaisseur du tissu industriel, tant dans le Rhône que la Loire ou l'Isère, facilite aussi l'insertion des migrant-e-s issu-e-s de vagues plus ponctuelles, comme les Arménien-ne-s au début du XX<sup>e</sup> siècle, les juifs/juives d'Europe de l'Est et les Espagnol-e-s des années 1930. Quant à l'émigration post-coloniale, venue du nord de l'Afrique, sa place dans la population régionale est, en proportion, plus importante que la moyenne nationale. Ainsi, cette région mêle et superpose toutes les strates migratoires que le territoire hexagonal a connues aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles.

## Une région industrialisée qui brasse les nationalités

La situation géographique de la région, qui occupe une place centrale à l'échelle européenne et qui jouxte la Suisse et l'Italie, surdétermine l'identité des hommes et des femmes qui viennent s'y installer, durablement ou non. Les populations originaires de la péninsule italienne, dont on sait l'importance à l'échelle du territoire national, sont ici fort nombreuses et les Italien-ne-s sont longtemps la première nationalité présente dans ces départements avant d'être relayé-e-s par les Algérien-ne-s dans le dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle<sup>(1)</sup>. Originaires de pays limitrophes, les Suisses (deuxième nationalité la mieux représentée jusque dans les années 1920) sont l'exemple d'une nationalité mal connue, à l'instar d'autres, comme les Luxembourgeois-es, les Allemand-e-s, les Russes ou les Hongrois-es.

On voit ainsi des commerçantes suisses plus nombreuses que les espagnoles dans l'entre-deux-guerres et, dans les transports en commun comme dans les usines de guerre, des ouvriers suisses embauchés comme manœuvres ou ouvriers spécialisés (OS). Guère présent-e-s non plus dans la bibliographie, les Polonais-es, à l'immigration pourtant active jusqu'à l'installation du régime communiste après la Seconde Guerre mondiale et que l'on a surtout étudié-e-s dans le cadre minier, leur vivier. C'est comme si la part des étrangères et étrangers dans les différents

secteurs d'activité était pensée monochrome : Polonais des mines, Italiens du bâtiment, Indochinois des usines de guerre, Espagnoles des services aux personnes, Algériens des forges et des usines mécaniques...

Des études fines montrent cependant des cohabitations bien plus larges et complexes, comme par exemple dans ces usines de textiles artificiels de la banlieue lyonnaise, à Vaulx-en-Velin. À la SASE, construite et dirigée par les Gillet en 1924, ce sont 24 nationalités qui sont présentes conjointement dans des ateliers qui ne requièrent que de très rares qualifications : italienne, hongroise, polonaise, espagnole, russe, albanaise, yougoslave, serbe, roumaine, bulgare, suisse, arménienne, tchécoslovaque, mongole, allemande, belge, algérienne, ukrainienne, lituanienne, grecque, portugaise, sénégalaise, estonienne, américaine<sup>(2)</sup>. Même si l'immense majorité de ces étrangères et étrangers est non qualifiée, la question des langues de communication dans les ateliers reste par exemple posée, tout comme celle de la scolarisation des enfants. La comparaison des différents recensements montre par ailleurs une arrivée massive de centaines de Hongrois (hommes, femmes, adolescent-e-s et enfants de tous âges) entre 1926 et 1931, et leur départ avant 1936, au moment de la grande crise.

## **Une mémoire tronquée : représentations collectives et figure de l'immigré masculin**

De fait, l'état des travaux historiques ne révèle pas tant un manque d'intérêt pour les nationalités minoritaires qu'une mémoire marquée par des représentations collectives qui imaginent un "creuset français" forgé dans la présence de quelques nationalités dominantes (italienne, espagnole, portugaise et maghrébine plus tard) complétées par celles de réfugié-e-s politiques, en particulier les Arménien-ne-s et les Espagnol-e-s. Par ailleurs, l'histoire de ces migrations – si l'on excepte les migrations politiques, toujours imaginées comme collectives, et donc familiales – reste encore marquée par la figure de l'immigré masculin, célibataire et toujours prêt à retourner "au pays".

### **L'importance de l'immigration féminine**

L'histoire du territoire rhônalpin montre, au contraire, la très forte présence des étrangères : elles représentent plus ou moins 40 % de la population, quelle que soit l'époque, avec des nuances selon les nationalités et les lieux (dans certains départements, il y a plus de femmes que d'hommes) et une accentuation de leur pré-

sence après les années 1970 et les mesures de rapprochement familial. Par ailleurs, ces femmes travaillent, pour au moins un tiers d'entre elles, dans des travaux d'ailleurs tout aussi peu qualifiés que ceux des hommes. Ouvrières dans les grandes usines ou les petites, elles sont également présentes dans les services aux personnes et passent, comme les hommes, par les métiers du commerce<sup>(3)</sup>.

### **Une immigration familiale**

De fait, durant le XIX<sup>e</sup> et le XX<sup>e</sup> siècle, l'immigration est familiale, avec une présence marquante des enfants et adolescent-e-s, qui constituent 20 % des populations recensées. On sait peu sur eux, en particulier sur la scolarisation, les modes d'apprentissage du français et les modes de garde des plus jeunes, dont les mères sont salariées. Quant aux adolescent-e-s, en tout cas pour les plus fraîchement arrivé-e-s, leur mise au travail dans les entreprises se module en fonction de l'âge de scolarisation obligatoire, soit 12 ans jusqu'en 1956. Les recensements des cités Gillet de Vaulx-en-Velin toujours montrent ainsi que les trois quarts des 15-19 ans sont actifs/actives. Par ailleurs, une partie des très jeunes femmes mentionnées comme inactives sont à l'évidence chargées de la garde des jeunes enfants ou de l'entretien des pensionnaires hébergés par leurs parents<sup>(4)</sup>.

### **Un très fort taux de naturalisations, notamment féminines**

Région de forte présence étrangère à partir du premier conflit mondial surtout, Rhône-Alpes est aussi une terre de naturalisé-e-s, avec là une prééminence des femmes. Prendre en compte ces populations naturalisées dans le décompte de la présence étrangère permet d'en mieux cerner la présence, en particulier la population active puisque, de fait, la naturalisation n'implique pas, ou rarement, un changement d'activité économique, en tout cas pour les personnes arrivées en France à l'âge adulte. Quant aux "deuxièmes générations", cette question majeure de la fin du XX<sup>e</sup> et du début du XXI<sup>e</sup> siècle, elles restent mal connues, apparaissant le plus souvent dans le cadre du recueil de sources orales en particulier, tel "Arménien" ou telle "Italienne", souvent Français-es de fait parce que né-e-s sur le territoire, racontant l'histoire de leurs parents, puis la leur.

Ces diverses caractéristiques se retrouvent peu ou prou en Rhône-Alpes durant les quatre grandes périodes de peuplement que l'on peut distinguer : 1789-1914, 1914-1945, 1945-1975, 1975 à nos jours.

## Une immigration tempérée : les années 1789-1914

Les débuts de la grande industrialisation mobilisent d'abord la main-d'œuvre des zones rurales, avant de faire appel aux pays étrangers. La région est caractérisée par le développement des mines, des chemins de fer, de la métallurgie, qui se superposent aux industries textiles traditionnelles. Cette industrialisation a pour corollaire l'extension des villes : Lyon bien sûr, qui passe de 300 000 à 450 000 habitants, mais également Valence, Saint-Étienne, Roanne et Grenoble. Du coup, le Rhône, qui regroupe 50 % des étrangères et étrangers au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, n'en compte plus que le tiers en 1906, et, dans les huit départements, les villes préfectorales concentrent les plus fortes proportions. La population étrangère se compose, en ordre décroissant, d'originaires d'Italie, de Suisse, d'Allemagne, d'Espagne, de Pologne, de Belgique et d'Angleterre, soit des populations blanches et de tradition chrétienne. Ainsi, à Lyon, la communauté protestante renouvelée par une importante immigration de Suisses, d'Allemand-e-s (notamment de Prusse), est regroupée dans trois secteurs économiques : la banque, la soie et les "carrières intellectuelles"<sup>(5)</sup>. Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, nombreux sont aussi les petits artisans et commerçants.

La croissance industrielle et urbaine détermine l'émergence d'une forte immigration économique : entre 1861 et 1911, le nombre d'immigré-e-s dans la région Rhône-Alpes quadruple, passant de moins de 20 000 à près de 80 000, et leur part dans la population totale passe dans le même temps de 0,5 % à plus de 2 %. Cette part reste néanmoins en deçà de la moyenne nationale. Les hommes sont majoritaires parmi la population étrangère, surtout jusqu'en 1901 où ils représentent dans les recensements toujours plus de 60 % des effectifs. Immigration masculine ? Les femmes constituent tout de même 40 % de la population étrangère, et sont, parfois, dans certains secteurs de travail ou certains départements, plus nombreuses que les hommes. C'est le cas, par exemple, des Allemandes, qui représentent 56 % des Allemands installés en Rhône-Alpes en 1906.

### Une immigration frontalière : Italien-ne-s et Suisses

Ainsi, avant 1914, l'immigration dans la région Rhône-Alpes est avant tout une immigration frontalière : en 1876 comme en 1911, Suisses et Italien-ne-s – même si la part des Suisses tend à baisser – constituent plus de 80 % des étrangères et étrangers en Rhône-Alpes. Si l'on compare avec la situation à l'échelle nationale, la spécificité de la région rhônalpine apparaît nettement. Ce n'est en effet qu'en 1901 que les Italien-ne-s deviennent le groupe national le plus présent en France.

Autre spécificité rhônalpine, la faible représentation des Belges, qui ne constituent que 3 % des étrangères et étrangers de la région en 1861, et 1 % en 1896.

Si Italien-ne-s et Suisses forment le gros de l'immigration avant 1914, les départements ne sont pas tous touchés de la même manière. Dans l'Ain et la Haute-Savoie, Suisses et Italien-ne-s représentent plus de 90 % des étrangères et étrangers du département. En Savoie, ce sont les Italien-ne-s à eux/elles seul-e-s qui dépassent les 90 % des étrangères et étrangers. Les trois départements frontaliers sont donc caractérisés par une immigration homogène, essentiellement en provenance des pays qu'ils jouxtent. La forte présence des Italien-ne-s en Isère est sans doute également liée à la proximité de ce département avec la Savoie, et donc avec l'Italie. Il reste que les Italien-ne-s constituent plus de 50 % des étrangères et étrangers dans l'ensemble des départements rhônalpins en 1911, y compris les plus éloignés de la péninsule (Ardèche, Loire).

On note certaines spécificités départementales, comme la place des Espagnol-e-s dans le département de l'Ardèche ou celle des Allemand-e-s dans le Rhône. Il faut également dire un mot des nationalités peu nombreuses mais bien présentes. De 1861 à 1911, plusieurs centaines d'Anglais-es, d'Austro-Hongrois-es, de Russes ou de Hollandais-es sont dénombrées dans la région Rhône-Alpes. Leur présence bouscule l'apparente uniformité de l'immigration.

**Graphique 1 : Évolution du poids des nationalités  
dans la région Rhône-Alpes, 1861-1911**



### **Les secteurs d'activité de la main-d'œuvre étrangère**

Le secteur textile embauche également des immigrés, et plus particulièrement des femmes et des jeunes filles, dans les grandes filatures de l'Ain et de la Drôme<sup>(6)</sup>. Dans ce dernier département, le consul italien à Lyon estime que plus d'un tiers de ces jeunes filles ont moins de 16 ans et travaillent plus de dix heures par jour. La révolution ferroviaire engendre par ailleurs un appel de main-d'œuvre étrangère. On retrouve surtout des Italien-ne-s en Haute-Savoie, Savoie, Isère et Rhône. Leur importante mobilité rend difficile l'étude de leurs profils professionnels car ils exercent des "activités tantôt de journaliers, tantôt d'ouvriers dans le bâtiment ou sur les chantiers de travaux publics (notamment les chantiers de la PLM)<sup>(7)</sup>". On les retrouve aussi dans les métiers manuels en tant qu'ouvriers dans l'industrie ou l'agriculture. Ils exercent enfin d'autres professions dans le petit commerce et les professions libérales.

Banquiers, industriels et commerçants, ingénieurs et techniciens : une partie de cette population, sans doute infime, est très qualifiée et aide à l'industrialisation française ; mais, dans l'ensemble, ce sont bien des populations étrangères sans qualification qui sont recensées dans les industries en plein développement, des verriers à la métallurgie, et dans les services aux personnes.

## **Une croissance sous tension : les années 1914 - 1945**

Encadrée par les deux conflits mondiaux, et entre guerres et crises économiques, cette deuxième période est marquée par l'extension de la présence étrangère dans la région et le fort développement des industries mécaniques et chimiques, dont les grosses unités comme les usines Berliet à Lyon ou la Manufacture à Saint-Étienne sont représentatives, ou encore par celui de la chimie, dont les usines Gillet sont un fleuron, ainsi que par la multiplication des sites électro-chimiques dans les vallées alpines. Crises politiques et économiques et législations xénophobes marquent ces décennies, où la main-d'œuvre "nationale" ne peut cependant pas suffire au développement économique.

### **Première Guerre mondiale : occupation du nord de la région, repli de l'immigration vers le sud**

Les deux guerres mondiales organisent des temps industriels spécifiques, notamment pour les mouvements en noria des salarié-e-s. Durant la Première Guerre mondiale, l'occupation du nord du territoire entraîne le repli des industries et la

région Rhône-Alpes devient, en particulier avec Lyon, Saint-Étienne et Roanne, le premier arsenal de France : la main-d'œuvre des colonies africaines et asiatiques est fortement sollicitée. Ainsi, s'ils sont 5 313 en 1911 et 18 961 en 1921, on peut estimer à 30 000 environ les étrangères et étrangers travaillant dans la Loire au plus fort de la guerre, où arrivent des groupes constitués par des Espagnols, des Marocains, des Italiens, auxquels s'ajoutent plusieurs centaines de prisonniers "allemands", en réalité tous alsaciens-lorrains. Sont également cantonnés là des "Chinois" (Indochinois et Chinois), des Kabyles, des Grecs, des Albanais et des Arméniens, sans que l'on connaisse, pour l'instant, la proportion de femmes.

### **Entre-deux-guerres : la région devient un pôle majeur d'immigration**

C'est durant l'entre-deux-guerres que la région Rhône-Alpes s'affirme comme un pôle majeur d'immigration en France et que se lissent les différences entre les départements. Ainsi, au lendemain de la Première Guerre mondiale, la proportion d'étrangers dans les départements rhônalpins était encore très inégale : en 1921, de l'Ardèche (0,38 % de la population) au Rhône (3,72 %), elle allait du simple au décuple, tandis que les départements savoyards se distinguaient par une forte proportion avoisinant les 5 %. Les écarts se réduisent durant l'entre-deux-guerres. En 1936, la différence entre le département qui compte la plus grande proportion d'étrangers (Savoie, 8,52 %) et celui qui en compte la moins importante (Ardèche, 1,76 %) ne va plus que de 1 à 5. À partir de 1931, et malgré le reflux dû à la crise économique et aux législations nationales xénophobes, la proportion d'étrangères et étrangers au sein de la population rhônalpine (7 %) dépasse la proportion relevée en France (6,6 %). La proportion des Italien-ne-s, de 68 % avant-guerre, dépasse à peine les 50 % en 1921, recul qui se fait surtout au profit des Espagnol-e-s – qui devancent désormais les Suisses – et, dans une moindre mesure, des Polonais-es.

Parmi ces immigrés de l'entre-deux-guerres se comptent des familles juives originaires de l'est de l'Europe, qui seront les cibles des déportations durant la Seconde Guerre mondiale et aussi des spoliations allemandes. À Lyon, sur 787 propriétaires répertorié-e-s, 263 sont de nationalité étrangère<sup>(8)</sup> : un quart de ceux/celles-ci sont des Turc-que-s, naturalisé-e-s français-es pour un quart, et leur installation en France s'est faite généralement dès 1910 ; la plupart sont venus en couple. On trouve également des Polonais-es, issu-e-s en majorité du sud-ouest du pays et de

**Parmi ces immigrés de l'entre-deux-guerres se comptent des familles juives originaires de l'est de l'Europe, qui seront les cibles des déportations durant la Seconde Guerre mondiale et aussi des spoliations allemandes.**

localités voisines du comté de Varsovie et qui représentent un cinquième des spolié-e-s ; la plupart sont arrivé-e-s en France entre la fin de la Première Guerre mondiale et 1933, 19 sont naturalisés français. Des 35 Grecs (13 % du total des propriétaires d'origine étrangère), dont 29 sont nés à Salonique, 19 sont naturalisés. Quant aux Allemand-e-s, arrivé-e-s à partir de 1933, la plupart sont des commerçant-e-s et 3 seulement sont naturalisés.

Si les départements savoyards sont toujours, en 1931, caractérisés par une forte présence – 80 à 90 % – des Suisses et des Italien-ne-s, les populations immigrées se sont diversifiées dans le département de l'Ain, où l'on trouve par exemple de nombreux Africains, probablement des soldats. Les autres nationalités sont diversement installées sur le territoire régional. Les Polonais-es sont particulièrement nombreux dans la Loire, très certainement employés dans les bassins miniers du département<sup>(9)</sup>. On retrouve les Arménien-ne-s dans l'Ardèche et dans la Drôme<sup>(10)</sup> et les Espagnol-e-s très présent-e-s dans les départements les plus urbanisés (Isère, Loire, Rhône) ainsi qu'en Ardèche, ce qui était déjà le cas dans les années 1910.

### **L'industrie demeure le premier employeur des étrangères et étrangers**

Les secteurs d'activité n'évoluent guère, si ce n'est au gré des renouvellements des industries : près de 80 % des étrangères et étrangers travaillent dans l'industrie, et moins de 10 % sont dans le secteur agricole. Représentant 7 % de la population régionale, étrangères, étrangers et naturalisé-e-s constituent 15 % de la main-d'œuvre industrielle. On constate toujours une forte disparité entre les personnes originaires des pays les plus industrialisés et les plus riches (Angleterre, Belgique, Suisse) et ceux qui viennent de pays industriellement moins avancés (Espagne, Italie, Pologne) : les premières se retrouvent dans les secteurs commerciaux et les professions libérales, les secondes travaillent à 80 ou 90 % dans l'industrie et dans des segments très peu qualifiés.

## **Nouvelles vagues : les années 1945-1975**

Cette troisième période recouvre les Trente Glorieuses et les processus de décolonisation. Néanmoins, en Rhône-Alpes, la grande vague est postérieure à 1954 : en effet, le nombre d'étrangères et d'étrangers dans la région aux lendemains de la Seconde Guerre mondiale a considérablement chuté par rapport aux années 1930, de près de 30 % (de 200 000 environ en 1936 à moins de 150 000 en 1946) ; on ne

compte alors que 4 % d'étrangers au sein de la population rhônalpine. En revanche, le nombre de personnes naturalisées a plus que doublé, passant de 40 000 à près de 100 000.

### **Montée en flèche de l'immigration**

À partir du milieu des années 1950, l'immigration explose : le nombre d'étrangères et d'étrangers triple quasiment, passant de 149 788 individus en 1954 à 444 640 en 1975, et la hausse caractérise l'ensemble de la région. Si les différences entre les départements sont encore conséquentes, elles sont bien moins marquées que dans les années 1930. En 1975, la différence entre le département le moins caractérisé par la présence étrangère (l'Ardèche) et celui comptant proportionnellement le plus d'étrangers (le Rhône) n'est que de 1 à 3, alors que cette différence était de 1 à 5 dans les années 1930.

#### **Graphique 2 : Les nationalités dans la région Rhône-Alpes (1946-1975)**



En 1968, la carte des nationalités dans la région est extrêmement diversifiée. Les Espagnol-e-s sont majoritaires dans l'Ain, l'Ardèche et la Drôme, les Algérien-ne-s dans la Loire et le Rhône, et la Savoie compte toujours 60 % d'Italien-ne-s. Les Portugais-es se retrouvent de manière à peu près égale dans tous les départements, ce qui n'est pas le cas des Marocain-ne-s (très présent-e-s dans l'Ain, l'Ardèche et la Loire) ou des Tunisien-ne-s (que l'on retrouve majoritairement dans le Rhône et

l'Isère). Enfin, dans l'Ain, l'Isère, la Drôme et la Haute-Savoie, les Nord-Africains ne constituent que le troisième groupe présent dans le département, toujours devancés par les Italien-ne-s et les Espagnol-e-s.

### **Afflux de l'immigration nord-africaine**

Bien différente est la situation qui prévaut sept ans plus tard. En 1975, les Nord-Africain-e-s sont désormais majoritaires dans toute la région, à l'exception des départements savoyards (toujours caractérisés par une forte présence italienne) et représentent 49 % des étrangères et étrangers présents dans le Rhône et la Loire. Les Portugais-es constituent quant à eux-elles la deuxième nationalité présente dans l'Ain (23 % des étrangères et étrangers) et le Rhône (15 % des étrangères et étrangers). L'immigration en provenance d'Afrique du Nord constitue sans conteste l'évolution majeure de ces décennies.

Parallèlement, la vague des années 1954-1975 s'accompagne, pour les hommes comme pour les femmes, d'une augmentation très importante du nombre des enfants et adolescent-e-s identifiés comme "étrangers" dans les recensements, donc en principe nés en dehors du territoire national. La part des moins de 15 ans passe ainsi de 18 % en 1954 à 27 % en 1968. En 1975, près d'un-e étranger/ère sur trois a moins de 15 ans.

Cependant, l'analyse sexuée des différentes nationalités révèle de profondes disparités. Les populations italienne, espagnole et polonaise sont caractérisées par un équilibre des sexes, où la part des hommes ne dépasse pas les 55 %. En revanche, les nouvelles immigrations – portugaise, nord-africaine surtout – apparaissent fortement masculines. On compte en effet 69 % d'Algériens pour 31 % d'Algériennes, et 75 % de Tunisiens pour 25 % de Tunisiennes. On trouve donc beaucoup d'hommes jeunes en âge de travailler (70 % des étrangères et étrangers ayant entre 25 et 34 ans sont des hommes), peut-être célibataires, ce qui correspond en partie à la mémoire de cette vague d'immigration où les hébergements pour célibataires, en foyers ou en garnis, tiennent une place importante. Les pouvoirs publics s'investissent de plus en plus fermement dans les politiques de logement (Sonacotra, HLM), soutenues par le tissu associatif (Aralis).

### **Fin de la guerre d'Algérie : nouvelles politiques de gestion et d'accueil des étrangères et étrangers**

La fin de la guerre d'Algérie va modifier les politiques de gestion et d'accueil des migrant-e-s en supprimant la spécificité algérienne. On constate cela dans les mesures prises au niveau national, par exemple lorsque la Sonacotral devient la Sonacotra. Ce changement est perceptible aussi au niveau local, comme le montre l'exemple de la

Maison de l'Afrique du Nord : en décembre 1963, elle devient la Maison de l'Afrique du Nord et du travailleur d'outre-mer, et deux ans plus tard, en avril 1965, prend le nom de Maison du travailleur étranger. Elle élargit ses compétences en devenant un acteur central dans l'accueil et l'hébergement de l'ensemble des populations immigrées de l'agglomération lyonnaise<sup>(11)</sup>. C'est également le cas à Grenoble où un travail de coopération est mis en place entre la municipalité et l'Office dauphinois des "travailleurs immigrés" pour répondre notamment à la demande d'hébergement<sup>(12)</sup>.

Reste que les bidonvilles et les garnis sont encore nombreux, surtout dans les grandes agglomérations. En 1967, par exemple, 223 garnis sont recensés dans l'agglomération lyonnaise, qui hébergent, officiellement, 5 070 personnes, dont 80 % sont d'origine algérienne. Bien que la population algérienne soit majoritaire, on constate que ce mode d'habitat est également utilisé par d'autres populations étrangères<sup>(13)</sup>.

### **Industrie et BTP : des emplois toujours largement occupés par les populations immigrées**

Les caractéristiques socioprofessionnelles révèlent toujours de profondes disparités entre les populations nationale et étrangères qui, même issues de pays différents, travaillent toujours majoritairement dans l'industrie et le bâtiment. Les catégories BTP et Industrie concernent en 1968 à peine 40 % des Rhônalpin-e-s actives et actifs, mais plus de 80 % des étrangères et étrangers qui travaillent. Les populations étran-

**Graphique 3 : Les secteurs d'activité des étrangères et étrangers (1968)**

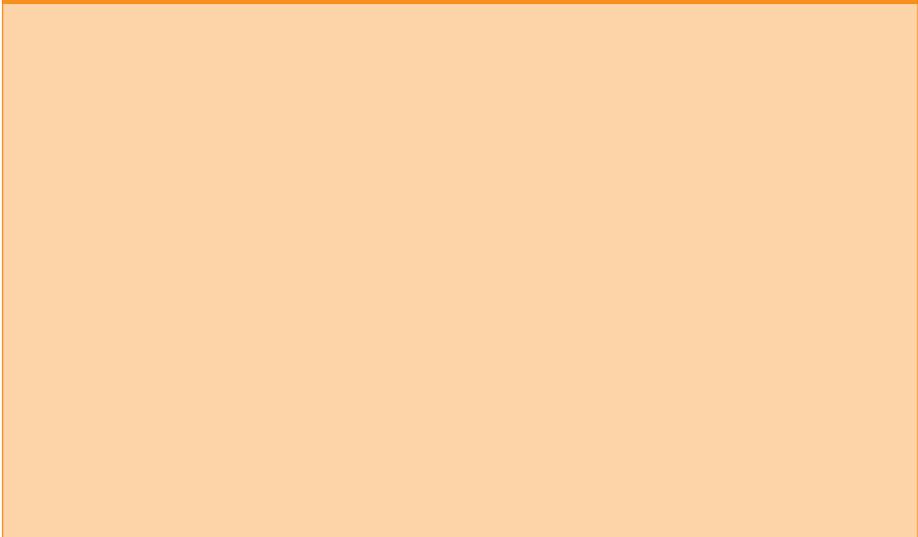


gères apparaissent largement sous-représentées dans les professions du secteur tertiaire et, ce qui n'est guère étonnant, dans les emplois du service public. *A contrario*, les étrangers, 9 % de la population de la région, ne représentent pas moins de 25 % des employés dans les BTP. Si les populations étrangères ont peu participé à la reconstruction du pays dans les années 1945-1950, elles constituent l'un des principaux moteurs de l'essor de la construction des années 1960.

## L'enracinement : de 1975 à nos jours

La quatrième et dernière période court de 1975 à nos jours. Alors que depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle l'augmentation du nombre des étrangères et étrangers se faisait en harmonie avec le reste du territoire national, on compte désormais un pourcentage plus élevé d'immigré-e-s en Rhône-Alpes que sur le reste du territoire (9 % contre 7 %). C'est en 1975 que la région passe la barre des 600 000 étrangères et étrangers, pour s'installer ensuite dans la stabilité numérique : même si les recensements ne sont que le reflet de l'immigration officielle, ne comptabilisant ni clandestin-e-s ni sans-papiers, on ne compte, en 1999, que 5 % d'immigré-e-s en plus par rapport à 1982, quand les naturalisé-e-s croissent en nombre : dans les années 1980, leur nombre augmente de 28 % et de 35 % au cours des années 1990.

**Graphique 4 : Proportion d'immigré-e-s dans la population totale des départements rhônalpins (1999)**



**Graphique 5 : Évolution des nationalités dans la région Rhône-Alpes (1975-1999)****Nouvelle vague migratoire en provenance d'Afrique subsaharienne, d'Asie et de l'espace Schengen**

Pour les trente dernières années, des mutations sont à souligner pour les origines nationales : ainsi, si les étrangères et étrangers en provenance d'Europe du Sud (Italie, Espagne et Portugal) et du Maghreb constituaient encore près de 90 % des recensé-e-s dans la région Rhône-Alpes en 1975, en 1999, cette proportion n'est plus que de 68 %, les populations immigrées provenant de plus en plus de nouveaux territoires. Les années 1970 et 1980 ont ainsi vu l'essor de l'immigration en provenance d'Afrique subsaharienne (Cameroun, Sénégal, Madagascar) ou d'Asie (Vietnam, Cambodge, Laos). Il faut enfin faire une place à l'immigration en provenance de la CEE puis de l'UE, et notamment du Royaume-Uni, phénomène bien attesté à partir des années 1970 et qui se renforce au fil des recensements. Les possibilités offertes par l'espace Schengen sont pleinement utilisées par des individus dont le profil diffère sans doute – mais les travaux sur le sujet sont rares – de celui des populations issues de pays moins développés.

**Crises économiques : augmentation du chômage et du travail précaire**

Le temps des crises économiques du dernier tiers du XX<sup>e</sup> siècle annonce aussi le déclin du salariat industriel, lieu d'emploi majoritaire des immigré-e-s. La struc-

turation socio-économique de l'immigration s'en trouve profondément transformée et est perceptible dans l'augmentation du taux de chômage et l'accroissement des contrats de travail précaires. La population immigrée est ainsi nettement plus exposée au chômage que la moyenne rhônalpine (en 1999, 19,8 % contre 11 %). Dans cet ensemble, les populations d'origine maghrébine et asiatique ont en commun d'être plus souvent ouvrières et plus souvent sans emploi (30,1 % et 23,3 %). Territoire depuis toujours industrialisé et de surcroît frontalier de l'Italie, Rhône-Alpes a une forte tradition migratoire originaire de nations très diverses. Les caractéristiques de ces populations, où l'on doit noter la forte présence de femmes, d'enfants et de personnes âgées, n'a, semble-t-il, rien de spécifique par rapport aux autres régions. C'est globalement une immigration de travailleuses et travailleurs qui circulent sur le marché dit "secondaire" de l'emploi, autrement dit le secteur non qualifié, dont l'industrie est fort pourvoyeuse. On ne sait guère comment ces populations circulent et/ou se fixent, comment s'organisent précisément les noria et les demandes de naturalisation. En tout état de cause, les départements de cette région, qui comptent des centaines de milliers d'étrangères et étrangers, sont représentatifs du creuset français, de la variété de ses cultures et de connaissances encore largement à approfondir. ■

### Notes

1. La bibliographie disponible montre cette prééminence italienne, quand elle reste encore fort limitée sur l'histoire des Algérien-ne-s, comme d'ailleurs sur celle des Tunisien-ne-s et Marocain-e-s.
2. Par ordre décroissant, recensements de 1926, 1931 et 1936.
3. Cf. Zalc, Claire, "Femmes, entreprises et dépendances. Les entrepreneuses étrangères à Paris durant l'entre-deux-guerres", in *Travail, genre et sociétés*, 13/2005 ; Berbagui, Dalila, "Trajectoires de travailleurs indépendants étrangers dans le département du Rhône : mobilités et statuts socioprofessionnels (seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle)", in Bruno, Anne-Sophie, Zalc, Claire (dir.), *Petites entreprises et petits entrepreneurs étrangers en France XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Publibook, Paris, 2006.
4. Schweitzer, Sylvie, "La mère de Cavanna. Étrangères au travail, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles", in *Travail, genre et société*, n° 20, 2008.
5. Krumenacker, Yves, *Des protestants au siècle des Lumières : le modèle lyonnais*, Honoré Champion, Paris, 2002.
6. Rave, Jean-Christophe, "L'Italie à Lyon à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle", mémoire de maîtrise, Olivier Faron (dir.), université Lyon-II, 2003, 158 p.
7. Rave, Jean-Christophe, "L'Italie à Lyon à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle", *op. cit.*
8. Sur 787 propriétaires, seul-e-s 549 ont leur lieu de naissance précisé. Cf. Douzou, Laurent, *Voler les Juifs. Lyon 1940-1944*, Hachette littératures, Paris, 2002.
9. Jabolonski, Agnès, "Les immigré(e)s polonais(es) et leurs descendants dans le département de la Loire de 1919 à nos jours", mémoire de DEA d'histoire, université de Saint-Étienne, 2005.
10. Présence repérée par les chercheurs Huard, Jean-Luc, "Les Arméniens de Valence des années vingt à nos jours", in *Revue drômoise*, 2005, fascicule 515 ; Jarnbodjian, Daniel, "L'arrivée des Arméniens en Ardèche, une enquête", in *Mémoire d'Ardèche et Temps Présent*, n° 64, 1999.
11. Archives départementales du Rhône, 248 W 233 et 248 W 243.
12. Archives municipales de Grenoble, 47 W 24.
13. Ne sont recensés que quatre Français, un à Décines, trois à Saint-Priest, tous dans des garnis dont les propriétaires sont français.

